

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 87 (1978)
Heft: 6

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

di-vers

Une nouvelle foire spécialisée à Bâle – REHAMEX 78

Du 4 au 9 juillet 1978, un *Salon international de médecine de réadaptation et de réintégration des handicapés* a, pour la première fois, été organisé dans les halles de la Foire suisse d'échantillons de Bâle. Près de cent exposants y participaient pour présenter au public des appareils, du mobilier, ainsi que des moyens auxiliaires et de transport destinés tant aux hôpitaux et aux dispensaires que directement aux handicapés à domicile.

REHAMEX 78 s'adressait en premier lieu aux médecins et au personnel médical et paramédical, à savoir aux thérapeutes, aux travailleurs sociaux et aux orienteurs professionnels, aux directions et aux administrations des hôpitaux, aux autorités compétentes, aux organisations tant privées que publiques, enfin aux planificateurs et aux architectes. Le salon était aussi destiné – et c'est là un aspect non négligeable – à sensibiliser l'opinion publique quant aux nombreux problèmes se posant aux personnes handicapées.

Il comprenait entre autres une exposition à caractère social, où plusieurs organisations, instituts, associations, centres et autres organismes s'occupant de personnes handicapées avaient la possibilité de présenter leurs activités à un nombreux public et de se faire mieux connaître. Cette exposition fut planifiée de façon à pouvoir être aisément visitée par des handicapés en chaises roulantes (pas d'escaliers, pas de barrières architectoniques, etc.).

Enfin, le salon fut complété par une exposition internationale de médecins-artistes peintres.

L'Association internationale de médecine de réadaptation (*IRMA*) a profité de la présence de REHAMEX pour organiser, du 2 au 8 juillet 1978, son 3e congrès. Tout comme la Fédération suisse pour l'intégration des handicapés, l'*IRMA* est une association interdisciplinaire qui regroupe plus de 2000 médecins provenant de 70 pays différents, spécialisés dans diverses bran-



Ces treize panneaux mis au point par le Secrétariat central de la CRS pour l'exposition REHAMEX se trouvent à la disposition des sections qui aimeraient les utiliser.

Photo J.-F. Chrétien, Genève

ches et qui, tant dans leurs recherches qu'en milieu hospitalier, s'intéressent non seulement aux diagnostics et aux traitements, mais encore et surtout à la réadaptation physique de leurs patients.

Le but de ce congrès consistait à fournir une information quant aux derniers développements de la médecine de pointe, quant au rapprochement indispensable, dans le domaine de la médecine de réadaptation, des recherches et des travaux de clinique, enfin, quant à la mise au point de techniques de réadaptation simples, accessibles aux médecins des pays en voie de développement, travaillant dans des conditions beaucoup moins favorables que leurs confrères des pays industrialisés. Il fut décidé que la qualité devait l'emporter sur la quantité et le prestige. La réadaptation des malades souffrant de troubles cérébraux, de rhumatisme et de cancer, de dépression et de schizophrénie, ainsi que les différentes techniques destinées à combattre la douleur se trouvèrent au centre des préoccupations. Furent également passés en revue les traitements de réadaptation pour les malades cardiaques, les patients souffrant de troubles pulmo-

naires, les hémiplégiques et les paraplégiques et enfin les handicapés ayant subi des amputations.

Une attention toute particulière fut accordée à la prévention des handicaps physiques, à l'évaluation de l'efficacité des méthodes et des techniques appliquées dans le domaine de la réadaptation physique, aux aspects socio-économiques de cette dernière, aux problèmes de communication et à la standardisation des méthodes de recherche et de traitement.

*

La Croix-Rouge suisse a, elle aussi, participé à l'exposition REHAMEX 78. Son stand, installé à l'exposition sociale aux côtés de celui de l'Association suisse des ergothérapeutes, était consacré aux activités d'ergothérapie de la Croix-Rouge suisse, les panneaux et photos illustrant ses différents aspects et objectifs. Une brochure sur la Croix-Rouge suisse, une autre sur l'ergothérapie et une liste des divers centres d'ergothérapie ambulatoire gérés par notre société nationale, permettaient au public, aux handicapés en premier lieu, de se renseigner sur les différentes possibilités s'offrant à lui.

Nouveau catalogue des moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées

Ces dernières années, le nombre des handicapés n'a cessé d'augmenter. Il en va de même pour les personnes âgées dont la capacité de se mouvoir est réduite ou diminuée.

Plusieurs organisations spécialisées avaient édité, pour leur propre compte, des catalogues de moyens auxiliaires, afin de faciliter l'existence de ces personnes. Ces ouvrages étant en partie épuisés ou devenus caducs, différentes institutions (Fédération suisse en faveur des handicapés moteurs, Pro Infirmis, Ligue suisse

contre le rhumatisme, Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral, Croix-Rouge suisse, Fondation suisse pour la vieillesse/Pro Senectute) se sont associées pour publier le catalogue en question.

Celui-ci ne prétend pas être exhaustif; il s'agit simplement d'un ouvrage de référence pour la mise à disposition de moyens auxiliaires. Ces derniers, classés par chapitres, ont été testés par des ergothérapeutes. La description des moyens auxiliaires se limite aux indications techniques

essentielles, aux domaines de l'application pratique et à leurs particularités. La source des références est indiquée. Le catalogue contient également la liste des fournisseurs de moyens auxiliaires, le prix courant, ainsi que les adresses des diverses institutions spécialisées.

Le catalogue peut être complété en tout temps et les éditeurs remercient les lecteurs des suggestions qu'ils pourraient leur faire.

Nouvelles infirmières romandes

La Journée annuelle de La Source, école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse, à Lausanne, a été marquée, le jeudi 22 juin 1978, par la remise de diplômes à 55 infirmières en soins généraux et à 24 infirmières en soins de santé publique.

Ecole d'infirmières présidée par le Dr Jean-David Buffat et dirigée depuis l'année dernière par Mlle Micheline Boyer, La Source est aussi un hôpital actif.

En 1977, elle a enregistré 32 700 journées de malades à la clinique-infirmerie, 8100 consultations ambulatoires au dispensaire, 3900 interventions au service de chirurgie, 240 naissances à la maternité, 7800 examens à l'institut de radiologie et 28 000 analyses au laboratoire. La Société de la Loterie de la Suisse romande lui a fait don de 300 000 francs en participation à l'achat d'un nouvel appareil de radiologie. Au programme de la Journée, qui se

déroula dans la salle de cinéma du palais de Beaulieu: une allocution de bienvenue suivie du culte de M. A. A. Goy, pasteur de Clarens; un chant de l'assemblée; une allocution de Mlle M. Boyer, directrice de l'école; la remise des diplômes d'infirmières en soins généraux; la remise des diplômes d'infirmières en soins de santé publique; une allocution du Dr J.-D. Buffat, président de La Source et enfin l'appel des nouvelles infirmières.

Haute distinction pour un promoteur du sauvetage

Le professeur Georg Hossli, directeur de l'Institut d'anesthésiologie auprès de l'Hôpital cantonal de Zurich a reçu une médaille d'honneur de la Croix-Rouge allemande, qui lui a été remise par les responsables de cette société nationale, à l'occasion du 4e Congrès de sauvetage, ayant eu lieu à Wiesbaden en avril dernier. Il s'agit là de la plus haute distinction de la Croix-Rouge allemande, qui n'est octroyée à des étrangers qu'à titre exceptionnel. Lors de la remise de la médaille, le président de la Croix-Rouge allemande, M. Walter Bargatzky, mentionna les précieux conseils donnés par le professeur G. Hossli pour la mise sur pied d'un service de sauvetage dans la République fédérale allemande, sa collaboration en ce qui concerne la définition des principes les plus importants du sauvetage moderne — qui, depuis, ont en grande partie été officiellement intégrés dans les lois des länder, les ordonnances et le matériel d'enseignement — enfin, son intervention active, en collaboration avec le professeur

F. W. Ahnefeld, d'Ulm, en faveur de la formation des médecins pour cas d'urgence et du personnel sanitaire en République fédérale allemande.

Le récipiendaire a servi la cause du sauvetage en Suisse également. En 1961, il fut cofondateur de la Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage (devenue commission de la Croix-Rouge suisse en 1967), un corps spécialisé qui traite de questions médicales dans le domaine de secours en cas d'urgence. Le professeur G. Hossli est responsable de la Centrale pour la documentation scientifique de la Commission, qui se propose les tâches suivantes:

- mise à disposition de documentation concernant les accidents et les mesures de sauvetage en cas de secours portés par des organisations compétentes, la police, les hôpitaux, les instituts de médecine légale, etc.
- évaluation de cette documentation avec la Commission médicale
- mise à disposition de publications sci-

tifiques et échanges d'information avec des institutions étrangères

- collaboration pour toutes les autres tâches incombant à la Commission médicale

Parmi les autres activités du professeur G. Hossli, en Suisse, citons tout particulièrement l'introduction de cours pour médecins-instructeurs (pour la formation de secouristes non médecins) et pour médecins de cas d'urgence. Près de 160 médecins-instructeurs ont ainsi été formés entre 1962 et 1970. Un nouveau cours, adapté aux besoins actuels, viendra continuer ce travail d'instruction interrompu depuis.

Le professeur G. Hossli a publié plusieurs écrits relevant de sa spécialisation, en particulier «Le médecin, sauveteur dans des cas d'urgence» et «Tâches et formation du médecin en matière de sauvetage et de secourisme». Enfin, il se veut de développer le sauvetage suisse en général. La rédaction de *La Croix-Rouge suisse* prie le professeur G. Hossli de bien vouloir accepter ses plus vives félicitations.

Quoi de neuf dans le domaine du travail social?

Le Cartel romand d'hygiène sociale et morale nous signale qu'il a édité, à l'intention du personnel, tant bénévole que professionnel des services sociaux et médico-sociaux, le manuel *Introduction au travail social et à l'action sociale*. La deuxième édition étant épuisée, un nouveau tirage

avec mise à jour est récemment sorti de presse.

Cet ouvrage est le seul en langue française qui présente un panorama de l'action sociale en Suisse. Après une introduction générale traitant notamment de l'organisation du travail social dans notre pays, le

livre présente les divers secteurs: enfance, jeunesse, famille, vieillesse, indigence, malades, handicapés, hygiène sociale, milieux industriel, rural, militaire, migrants, réfugiés, sécurité sociale, etc.

Cet ouvrage est dû à la plume de M. Veillard-Cybulski, docteur en droit. ■

En bref... nos sociétés sœurs

... que c'est grâce à des contacts entre la Croix-Rouge américaine et la Croix-Rouge chinoise qu'un citoyen chinois, M. Chang Chung Hon, a pu venir aux Etats-Unis pour donner un rein à son frère, ressortissant américain; que deux interprètes de la Croix-Rouge américaine ont accueilli M. Chang à son arrivée aux Etats-Unis?

... que le centre de formation pour jeunes filles créé l'année dernière par le Croissant-Rouge marocain connaît un tel succès que la société étudie le moyen d'augmenter la capacité d'accueil des élèves; que ce centre offre à celles qui n'ont pu, pour une raison ou une autre, poursuivre leur scolarité, la possibilité de compléter leur instruction et d'apprendre un métier, ce qui augmente leurs chances sur le marché du travail?

... qu'au Bénin, les adolescents se familiarisent avec la sécurité routière en réglant à tour de rôle la circulation dans les rues de la capitale, Porto Novo; que pour que ces jeunes puissent devenir les agents de la circulation d'un jour, ils doivent d'abord suivre un cours d'une semaine sur la sécurité routière donné par la Croix-Rouge béninoise en coopération avec la police; que cette formation est offerte aux élèves des écoles secondaires âgés de 12 à 18 ans?

... que la Croix-Rouge de la République de Corée a mis à la mer son deuxième dispensaire flottant; que ce bateau qui dispose d'une équipe médicale de 18 personnes a pris le large en direction des 68 îles situées le long de la côte sud-ouest du pays; qu'il naviguera d'une île à l'autre prodiguant des soins médicaux gratuits aux 30 000 habitants de l'archipel; que son financement a pu être réalisé grâce à des dons provenant du prési-

dent de la République?

... que dans de nombreuses localités, la Croix-Rouge américaine est devenue une source d'aide essentielle pour les aveugles, ses services très variés allant de la transcription de livres en écriture braille, y compris de livres de cuisine, à des jeux et des transports automobiles?

... que la Croix-Rouge de Berlin (République fédérale allemande) a publié un calendrier de bureau présentant un service de la Croix-Rouge sur chacune de ses 52 pages; que, dans chaque cas, l'attention est attirée sur le numéro de téléphone du service en question?

... que chaque patient de l'hôpital psychiatrique de Bangor, Maine (Etats-Unis), reçoit pour son anniversaire un gâteau spécialement confectionné à son intention par des bénévoles de la Croix-Rouge locale; qu'un programme spécial d'une section texane de la Croix-Rouge américaine prévoit d'aider les veufs et les veuves à surmonter le choc de la disparition de leur partenaire, et cela les premières semaines suivant le décès?

... que la Croix-Rouge française s'était proposée, en cette année de commémoration, de doubler les résultats qu'elle avait acquis antérieurement, c'est-à-dire d'obtenir 2 millions de membres et de recueillir la somme globale de 4 millions de francs lors de sa collecte annuelle?

... qu'à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, le Comité provincial Croix-Rouge de l'agglomération bruxelloise a remis, le 8 mai dernier, un monitoring au service néo-natal de l'Hôpital universitaire Brugmann; que ce monitoring (appareil hautement perfectionné destiné à la surveillance constante des

Savez-vous...

rythmes cardiaques et respiratoires du nouveau-né) a donc été installé dans l'aile néo-natale du service de pédiatrie de l'hôpital cité plus haut, aile qui portera désormais le nom de «quartier Henry Dunant»?

... que le Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge autrichienne a reçu d'une entreprise privée deux véhicules complètement équipés; que ce don fut possible à la suite de la décision prise par la firme de ne plus envoyer dorénavant de cartes de vœux ou de petits cadeaux aux amis de la maison, à l'occasion des fêtes officielles?

... que c'est la Croix-Rouge du Botswana qui a remporté le concours international de la meilleure affiche réalisée pour la Journée mondiale de l'environnement 1978; qu'organisé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ce concours avait enregistré la participation de 28 pays; que le projet présenté par le Botswana fut ainsi utilisé comme affiche officielle de la Journée mondiale en question qui, comme chaque année, eut lieu le 5 juin dernier?

... que lorsque survient un accident ou une maladie dans leur famille, les Canadiens peuvent emprunter tout le matériel sanitaire dont ils ont besoin – qu'il s'agisse d'une paire de bâquilles, d'un lit d'hôpital ou de tout autre article – auprès du Service de prêt de la Société canadienne de Croix-Rouge; que celle-ci dispose, en effet, dans tout le pays, de plus de 530 dépôts dont s'occupent des volontaires de la Croix-Rouge; que le matériel sanitaire est mis à la disposition des Canadiens, sans frais, et cela pour une période de trois mois? ■